



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2023
REUNIONE DI I 5 È 6 D'UTTOBRE DI U 2023

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 5 ET 6 OCTOBRE 2023

N° 2023/O2/060

Question orale déposée par Pierre POLI
Au nom du groupe « Avanzemu »

OBJET : Adoption d'un plan de lutte contre les drogues (cannabis, cocaïne, alcool, tabac) chez les jeunes.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers Exécutifs,
Chers collègues,

L'été 2023 aura été le théâtre de faits alarmants au sein de notre société, réalité nous renvoyant tous, acteurs politiques, économiques, culturels et sociaux, à la nécessité d'une réflexion et d'un travail en profondeur sur les maux qui nous rongent.

Parmi ces derniers, la menace croissante des addictions aux diverses drogues au sein de notre société, constitue une réalité, longtemps éludée, dont il est aujourd'hui impossible de cacher l'ampleur, particulièrement au sein de notre jeunesse.

Symptôme trouvant en partie son terreau dans la situation de la société corse (précarité, paupérisation, emprise mafieuse, spéculation, perte de valeurs socio-culturelles, fragilisation identitaire, délitement de la structure familiale, ...), les causes poussant nos jeunes à verser dans la consommation de drogues revêtent néanmoins essentiellement un caractère universel.

Le Docteur Harvey Milkman identifia celles-ci sur la base d'un examen approfondi de ce que vivent les jeunes au quotidien afin d'agir sur le problème dans sa globalité, l'objectif n'étant pas uniquement de sensibiliser les jeunes aux dangers des substances psychoactives, cette stratégie ne présentant pas beaucoup d'effets

concrets car un adolescent ou un préadolescent, se soucie plus des sensations qu'il va tirer de sa consommation que des conséquences de son acte, mais de tarir le besoin de consommation.

L'identification des causes permet de définir clairement la notion de « *dépendance comportementale* » corrélée aux caractéristiques de leur environnement familial et amical.

L'Islande fut, en 1992, le premier pays à mettre en pratique avec succès la « *Méthode Milkman* », opérant ainsi un revirement spectaculaire, s'appuyant sur une grande enquête statistique lancée auprès des jeunes qui reçurent, durant 3 années, dans leur établissement scolaire, un questionnaire à remplir posant des questions précises ayant trait aux relations familiales, aux conditions de consommation, aux activités périscolaires, etc...

Les données recueillies mesurant plusieurs aspects de la vie des jeunes, furent analysées et présentées aux chefs d'établissements, mais également aux collectivités locales, notamment aux communes ; cette enquête fut suivie d'un Plan de lutte contre la consommation des drogues et substances psychoactives chez les jeunes s'appuyant sur l'implication des différents secteurs de la société, mais aussi, au premier chef, des enfants.

Ce Plan visait à renforcer chez les jeunes le bien-être, l'estime de soi et des relations positives avec les parents, à faire tomber le stress fondamental de jeunes livrés à eux-mêmes, leur substituant une « *euphorie* » venue du sentiment d'être encadrés, protégés, « *affectionnés* », de se sentir en sécurité à la maison, à l'école, dans la rue, dans leur club sportif ou leur activité culturelle, dissipant ainsi leur besoin de drogues excitantes ou calmantes.

L'Islande est aujourd'hui en tête du classement européen des adolescents vivant le plus sainement avec des statistiques de consommation d'alcool, de tabac et de cannabis en fort déclin au fil des ans.

La Collectivité de Corse devant se préoccuper du chemin qu'emprunteront nos enfants et petits-enfants, il apparaît judicieux qu'elle initie un projet ambitieux et vital, adossé à un programme fondé sur des données probantes, axé sur la santé et le bien-être des jeunes.

La Corse pourrait ainsi, à l'instar de la Nouvelle-Calédonie, construire son « **modèle de lutte contre les drogues et substances psychoactives chez les jeunes** » en sortant du triptyque classique : légalisation, accompagnement ou répression.

Aussi, Monsieur le Président, la Collectivité de Corse ne pourrait-elle pas, en partenariat notamment avec l'Education Nationale, les communes et le monde associatif, élaborer, adopter et mettre en œuvre sa politique de lutte contre les drogues et substances psychoactives chez les jeunes, comprenant deux opérations principales et une opération complémentaire, à savoir :

- 1°) le lancement d'une **Grande Enquête Statistique** (sous forme de questionnaire anonyme, dit « *Modèle Islandais* ») sur les addictions, à destination des collégiens et lycéens, portant précisément sur leur environnement familial, social et leurs habitudes de consommation,
- 2°) l'élaboration d'un **Plan de Lutte contre la consommation de drogues et substances psychoactives** ciblant précisément les jeunes et intégrant ces données statistiques,
- 3°) l'initiation d'une **Action volontariste visant à favoriser et faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives** pour les adolescents, par une aide financière renforcée accordée aux parents.

L'urgence commande, selon nous, que la Collectivité de Corse initie au plus tôt ce Plan et en fasse une cause nationale.

Je vous remercie.